

Prendre au sérieux le développement durable ? (1)

Isabelle Stengers, ULB

Ce texte a été publié sous la référence : Stengers, Isabelle (1999), « Le développement durable : une nouvelle approche ? » in Alliage N°40, automne 1999, pp31-39.

Quelques raisons d'être sceptique

Lorsqu'il est question de développement durable, beaucoup prennent une pose sceptique, et comment ne pas les comprendre ! Car peu de notions sont nées dans une telle confusion. Peu de notions semblent à ce point vulnérables à autant d'interprétations divergentes. Par rapport à la notion à laquelle le développement durable semble appelé à se substituer, celle de protection de l'environnement, on peut même, de fait, soupçonner une véritable régression. Alors que la protection désignait une limite à poser à ce qu'on appelle souvent "développement", il semble que ce dernier soit, à nouveau, au centre de la scène. Quant à l'adjectif durable, il est d'une ambiguïté plus grande encore que le terme "sustainable" qu'il traduit. Pour parler français, il peut tout aussi bien désigner "soutenable", c'est à dire "supportable" (sous-entendu par l'environnement, y compris humain et social), que "soutenu". Et c'est bien ce qu'il signifie lorsque l'on entend parler de "croissance durable".

La manière même dont le "plan d'appui scientifique à une politique de développement durable" (2) proposé par le SSTC présente cette notion en son premier paragraphe traduit cette ambiguïté. Les thèmes de détérioration de l'environnement et de raréfaction des ressources naturelles apparaissent d'abord, mais ce qui suit intervient accompagné d'un "cependant" : *d'autres dimensions que celles de l'environnement doivent cependant être prises en compte*. A savoir : les aspirations sociales et les nécessités économiques. Et, à ce qui est ainsi posé comme une contradiction, ou au moins comme une tension imposant une position de compromis, répond une notion extrêmement floue, celle d'équilibre. Un équilibre est à rechercher, qui se traduirait en ce qui concerne la problématique économique par une prise en compte de facteurs d'environnement, et, pour la problématique de l'environnement, par une prise en compte des pressions socio-économiques. Cette double prise en compte imposant - comment en serait-il autrement ? - un effort de sensibilisation et d'information.

Que signifie "prendre en compte" ? Cela n'est pas précisé. L'explicitation proposée n'a pas levé l'ambiguïté mais l'a répétée. Je comprends donc le scepticisme de ceux qui craignent qu'il y ait là, tout simplement, une régression, la mise en scène de la célèbre rencontre entre le pot de fer et le pot de terre. Car les représentants de ce que l'on appelle les nécessités économiques sont nombreux et dotés d'un discours inventif, articulé et puissant, capables mêmes de se représenter comme garants de la satisfaction au bien être des populations, alors que les facteurs de l'environnement, dispersés, multiples, sujets à controverses ou à mises en doute peuvent toujours être contestés, définis comme peu objectifs, comme solidaires de valeurs subjectives. En fait, l'environnement ne donne à ses représentants le pouvoir de la démonstration que lorsque celle-ci est devenue redondante : tel développement, en effet, n'était pas durable. Les pêcheurs qui exploitaient le banc de morues de la côte Atlantique du Canada savent maintenant que les écologistes avaient raison de s'inquiéter. Le banc de morues a bel et bien disparu. Bref, c'est seulement en cas de catastrophe capable de mettre tout un chacun d'accord, que la nécessité d'un équilibre s'impose véritablement à tous, mais il est alors, par définition, trop tard.

Et pourtant, je refuse de partager ce scepticisme. Ce qui ne signifie pas que je sois optimiste, mais, en tant que philosophe, j'ai la chance de pouvoir tenter de faire exister le possible, contre le plausible ou le probable.

Je vais donc tenter de montrer que la notion de développement durable devient intéressante lorsque les raisons d'être sceptique deviennent des ingrédients du problème qu'il s'agit de construire, celui du sens pratique que pourrait revêtir cette notion. Je vais donc me demander comment construire la notion de développement durable de telle sorte qu'elle ait une chance de résister au scepticisme. En d'autres termes, je ne chercherai pas une "bonne définition" du développement durable, telle que de là pourrait être dérivé un programme, y compris celui du plan d'appui scientifique. J'accepterai même l'énoncé qui figure dans le programme du SSTC, selon lequel *"la prise en considération d'un développement dit durable appelle une nouvelle approche en politique, mais aussi dans la recherche scientifique"*. Je me bornerai à poser le problème pratique de cette "nouvelle approche" : comment et dans quelles conditions peut-elle devenir soit un vecteur de modification, ce que nous devons espérer, soit une opération cosmétique, ce que craignent les sceptiques ?

Protection ou durabilité ?

Reprenons d'abord, dans cette perspective l'argument selon lequel parler de développement durable revient finalement à conférer à nouveau la place centrale à la notion de développement.

Ne peut-on aussi bien affirmer que c'est là, potentiellement, une supériorité du thème de la durabilité par rapport à celui de la protection ? Le thème de la protection est en effet associé à la notion de limite. Des limites sont posées au développement afin que l'environnement soit protégé, mais le développement n'est pas pensé en tant que tel, pas plus d'ailleurs que ce qui est à protéger : il est difficile de rassembler sous ce même terme de protection, les baleines dont nous menaçons l'existence et l'effet de serre qui menace notre existence, l'eau qui nous est une ressource vitale et l'apparition de souches résistantes qui risquent de nous ôter la ressource vitale que sont les antibiotiques. Et si l'environnement inclut l'environnement humain, social et culturel, il nous est plus difficile encore de penser la situation actuelle en termes de protection, comme si elle était satisfaisante en première approximation. En revanche, la durabilité constitue une contrainte qui peut, le cas échéant, obliger à penser ce que nous entendons par développement, et notamment en quoi il diffère de ce qui est censé le mesurer, la croissance économique.

De fait, la différence n'est pas radicale. Tous ceux qui ont parlé de limites, pensaient limites à la croissance, non à l'amélioration du bien être ou à l'enrichissement culturel. Et tous pensaient de plus que des limites à la croissance au sens où elle est mesurée par des paramètres économiques imposeraient de penser dans des termes nouveaux la manière dont les hommes réussiront à répondre à la question des besoins matériels, sociaux et culturels des populations de la planète. Mais la notion de développement durable peut transformer en question positive, obligeant à penser et à inventer, ce qui se présentait comme quelque chose que nous devons d'abord subir : on peut toujours rêver mais la planète a des limites. La question immédiatement posée par la durabilité est celle de ce rêve.

En fait, s'il y a quelque chose de paradoxal dans la notion de développement durable, c'est que, contrairement à celle de limite à la croissance, elle met l'accent sur une qualité, la durabilité, qu'il est difficile à quiconque de contester. Qui oserait nier qu'une décision doive prendre en compte, ou en tout cas chercher à prendre en compte, non seulement ses bénéfices éventuels à court terme, mais aussi ses effets à plus ou moins long terme ? Bien sûr, certains de ces effets sont peu prévisibles, mais qui nierait que le premier effort rationnel doit être de prendre en compte ce qui est prévisible et d'aménager la décision sur un mode assez flexible, assez imaginaire pour que le moins prévisible, à mesure qu'il se dessine, puisse lui aussi être pris en compte ? D'autres modes de décision existent. On peut dire "alea jacta est" - les dés sont jetés, il n'y a plus rien à faire, le sort décidera de la réussite ou de la catastrophe. On peut dire aussi "ils ont brûlé leurs bateaux" - en supprimant toute possibilité de repli, ils se sont donné pour seule alternative la victoire ou la défaite irréversible. Mais ces modes de décision sont exceptionnels, héroïques ou fanatiques. Nul ne songerait à en faire un modèle pour le développement humain. Et nul ne songerait non plus à proposer, en tant que modèle, l'idée que ce qui n'a pas été explicitement pris en compte devrait "s'arranger de soi-même". Bref, la proposition de "durabilité" semble l'expression de la sagesse la plus élémentaire. **Faire intervenir activement la question du long terme dans une décision, tenter d'en imaginer les conséquences, se donner les moyens de les rendre discutables et repérables**

pour pouvoir prendre en compte leur éventuelle non-conformité par rapport aux anticipations qui ont justifié la décision, tout cela porte un nom : cela s'appelle penser.

L'intérêt potentiel de la notion de développement durable est donc pour moi qu'elle jette une lumière assez curieuse sur notre passé. Quelles mauvaises habitudes avons-nous prises pour nous penser en mesure de faire l'économie de la question de la "durabilité" ? Comment avons-nous pu être à ce point vulnérables, sans défense face à une tentation qui, d'une manière ou d'une autre, peut se dire "tentation de ne pas penser". Bref, qu'est-ce qui nous a anesthésié ?

Je ne tenterai pas de répondre sur un mode direct à ces questions. Il me semble certain qu'elles désignent les instances qui ont fait du "court terme" la norme de leur réalité, c'est-à-dire qui ont fait rimer réalisme et irresponsabilité quant aux conséquences. On peut certes penser au mode de développement dit capitalisme, mais aussi, malheureusement, à un fonctionnement politique qui tend à limiter l'horizon du succès, de l'échec et de la responsabilité aux échéances électorales. En tout état de cause, la question du développement durable, à mon sens, ne sera jamais qu'un alibi ou un discours cosmétique, confirmant le scepticisme dont elle fait l'objet, si elle n'accepte pas cette contrainte : si ce qu'il s'agit d'apprendre à penser n'est pas nouveau mais aurait dû aller de soi, apprendre à penser c'est également apprendre à résister à ce qui nous a fait oublier ce qui aurait dû aller de soi.

Une nouvelle approche ?

A partir cette première conclusion, je peux reprendre la question de la "nouvelle approche" qui, souligne le document du SSTC, est appelée par la notion de développement durable, me cantonnant, dans ce texte, à la question de cette nouvelle approche dans le domaine des politiques de recherche scientifique.

Il est certainement tentant de faire communiquer le concept de développement durable avec la nécessité d'un champ de recherche "fondamentale", de chercher quelle définition donnerait à ce concept le pouvoir d'organiser le type de recherche qui lui donnerait un plan d'appui scientifique fiable. Le développement durable impliquerait donc un effort conceptuel permettant de "dépasser" l'ancienne approche, et de définir la spécificité de la recherche scientifique qu'il appelle. Ma position est tout à fait différente. Je pense que tout "concept" de développement durable est, aujourd'hui en tout cas, voué à justifier le scepticisme dont ce thème fait l'objet. Si "nouvelle approche" il doit y avoir, en matière de recherche scientifique, celle-ci ne découlera pas d'un concept qui la justifierait. C'est non en tant que concept mais en tant qu'obligation à penser, et notamment à penser et à décrire les questions qui, auparavant, n'étaient pas posées, les raisons pour lesquelles elles ne pouvaient l'être, ou les obstacles qui décourageaient les chercheurs de les poser, que je veux poser la question. En d'autres termes, s'il doit exister une signification du développement durable susceptible de résister au scepticisme, elle ne précédera pas, mais suivra, l'ensemble ouvert et multiple des transformations pratiques que pourra susciter l'obligation de penser auquel il correspond. Ce qui est une autre manière de répéter que si le développement durable appelle une "nouvelle approche", ce n'est pas parce qu'il s'agit d'un "nouveau" problème.

Ceci ne signifie pas que je nie que certaines des conséquences de la croissance économique (ou démographique) sur l'environnement sont nouvelles, quantitativement ou qualitativement, ou nouvellement repérées. Certes, des efforts nouveaux et intenses de recherche sont et seront nécessaires pour évaluer les effets des pressions humaines sur un environnement dont les faits et les modèles contemporains montrent qu'il est beaucoup plus instable qu'on ne le pensait auparavant. Mais s'il doit y avoir une "nouvelle approche", c'est notamment parce que ces aspects nouveaux du problème ne disent pas en eux-mêmes comment ils doivent être pris en compte, comment ils doivent intervenir dans la caractérisation de ce que serait un développement durable. Et c'est ici que la question de l'"ancienne approche" se pose. Car la question de "comment prendre en compte" fait partie de ces questions qui devraient, elles, avoir rien de nouveau, ce devrait être une question qui va de soi, et dont il eût été normal qu'elle aille toujours de soi.

Ma position a une conséquence pratique extrêmement concrète. Elle met, de fait, en question un mode d'approche typique de la recherche scientifique, la séparation entre les questions que l'on dira

fondamentales et les recherches que l'on présentera comme instrumentales ou opérationnelles, débouchant directement sur une proposition d'action. Aux problèmes dits fondamentaux correspondent les grands enjeux d'une discipline, alors que ce sont les recherches dites opérationnelles ou instrumentales qui ont à composer, à prendre en compte, à négocier le possible. Je pose l'hypothèse suivante : la hiérarchie entre recherches fondamentales et recherches opérationnelles, la division du travail réservant les questions fondamentales à la recherche dite "fondamentale" fait partie de l'"ancienne" approche, celle qui ne nous a pas aidés à résister à la tentation de ne pas penser, c'est-à-dire celle qui a permis de dissocier la question du développement de celle de sa durabilité. Que les recherches opérationnelles ou instrumentales soient reconnues comme porteuses de questions "fondamentales", non certes du point de vue disciplinaire, mais du point de vue de la signification concrète des savoirs disciplinaires pour le développement humain, me semble une transformation pratique primordiale dans le domaine de la politique scientifique. Car c'est la multiplicité pratique des terrains où s'élabore la question "comment prendre en compte" qui sont appelés à concourir à l'apprentissage de ce que peut signifier un développement durable.

Je n'aurai pas la naïveté d'ignorer la dimension politique de cette proposition de transformation. La séparation entre fondamental et instrumental pose en effet de manière directe le problème de la manière usuelle dont la recherche scientifique est censée donner un appui à la politique. Les problèmes dits fondamentaux sont libres, mais ils ne gênent personne car ils peuvent toujours être considérés comme trop abstraits pour avoir des implications politiques effectives. En revanche, les problèmes instrumentaux ou opérationnels doivent accepter le cadre de ce qui est défini comme politiquement acceptable ou plausible. Et donc ils ne doivent rien remettre en question de "fondamental". Ce qui suffit à faire taire certaines questions, celles précisément qui permettraient à la recherche de jouer son rôle, de constituer un appui fiable pour la décision politique s'il s'agit de développement durable. La recherche scientifique ne peut être un appui fiable, mais seulement un alibi commode, si elle n'est pas libre de gêner, en l'occurrence de refuser d'obéir à un problème tel qu'il est posé, si elle ne peut prendre la responsabilité d'explorer les effets et les conséquences des différentes manières de poser ce problème.

La pertinence de la recherche

Il ne s'agit pas, ici, de dresser un tableau manichéen, montrant une population de chercheurs prêts à risquer les questions les plus pertinentes si seulement on leur en donnait l'occasion et les moyens. Si la recherche associée au thème du développement durable doit avoir la possibilité de construire le problème à traiter, ce qui est d'ailleurs la qualité primordiale de toute recherche scientifique, elle n'en nécessite pas moins une transformation des habitudes des chercheurs.

En effet, la recherche scientifique usuelle conjugue deux traits remarquables : d'une part, la manière créative dont un problème est construit, dont sont exhibés ses aspects les plus intéressants, ceux à partir desquels les questions pourront être formulées; d'autre part, le caractère extraordinairement sélectif de cette construction. Le laboratoire expérimental est le lieu par excellence où se marient créativité et sélectivité, et les instruments de détection et de mesure qui sont issus des recherches expérimentales le traduisent bien : ce que détectent ou mesurent ces instruments n'était pas, en général, objet de connaissance avant que les chercheurs aient appris à l'identifier; et la qualité de la mesure ou de la détection dépend immédiatement de la manière dont les chercheurs ont précisé le problème, éliminé tout ce qui pouvait interférer avec leur question, bref, réduit un phénomène concret et donc toujours compliqué à sa traduction purifiée, redéfinie en termes du problème qu'ils construisent.

Les problèmes soulevés par le développement durable désignent précisément le site où la liberté créative et la sélectivité qui font le succès de la démarche expérimentale peuvent devenir extrêmement dangereux. Car l'objet bien défini ou la preuve réussie qui couronnent une bonne sélection du problème sont corrélativement dépendants de la démarche sélective. Là où le chercheur n'est pas libre de sélectionner parce que le problème, justement, fait intervenir des verbes tels que intégrer, adapter, tenir compte, etc., il doit apprendre à résister au modèle de la démarche expérimentale, comme aussi à tous ceux qui lui reprocheront de trahir ce modèle.

Encore une fois, le développement durable ne signale pas des problèmes nouveaux, mais seulement des problèmes que, jusque là, les chercheurs avaient le plus souvent réussi à éviter. Aucun chercheur digne de ce nom ne peut oublier que les résultats expérimentaux de sa science, et les conséquences théoriques qu'elle leur associe ne peuvent conserver leur signification en-dehors du laboratoire, c'est-à-dire là où ne sont pas réalisées les conditions de purification qui ont permis leur obtention. C'est d'ailleurs à ce niveau que s'opère le travail de transfert d'un résultat, qu'il s'agisse du transfert de discipline scientifique en discipline scientifique, ou du passage du laboratoire de recherche à la mise en œuvre d'un développement technico-industriel. Double travail de négociation, puisqu'il s'agit d'une part de reproduire un résultat fiable dans les nouvelles conditions qui prévalent de manière irréductible là où le résultat doit être reproduit, et d'autre part, de modifier le dispositif en fonction des nouvelles significations qu'il va revêtir, de ce qui, sur le site nouveau, compte et ne compte pas. Ce double travail fait partie du métier de chercheur, et notamment des recherches à vocation opérationnelle ou instrumentale. Mais c'est ici qu'il est important de souligner sa particularité : à aucun moment, le chercheur ne doit véritablement se poser le problème "que prendre en compte", "que signifie adapter", "comment intégrer". Car le transfert se fait à chaque fois entre des sites, autre type de laboratoire de recherche ou laboratoire de développement, dont les priorités et les finalités sont bien définies. Le transfert n'est d'ailleurs tenté que si la plausibilité d'une négociation est reconnue, et il n'est réussi que si les deux parties sont satisfaites.

Les problèmes associés au développement durable n'offrent pas, en général, la possibilité d'exploiter, afin de construire un problème, le caractère bien défini de ce qui est évalué en tant que succès ou échec. Certes, dans certains cas particuliers où deux intérêts sont en présence, par exemple ceux d'un constructeur d'autoroute et ceux des groupes de protection des espèces animales comme les crapauds, une solution ingénieuse peut être proposée qui permet aux crapauds et à l'autoroute de coexister. Mais le développement durable, notamment parce qu'il impose l'obligation de penser en même temps le court terme, dont la définition est assez claire, et le long terme, beaucoup plus indéterminé, met en question la généralité de ce modèle. Il met donc en question aussi bien la dimension sélective qui prévaut dans la construction des problèmes scientifiques que la satisfaction du chercheur face à la réussite d'un problème bien posé, ce que Thomas Kuhn appelait sa mentalité de "puzzle solver".

Cette "mentalité de puzzle solver" n'est pas seulement mise en question par le problème du développement durable, elle encourage également le chercheur à ignorer, en toute bonne conscience, ce problème, sans se priver pour autant des subventions publics dans ce domaine. Chacun sait que "relabeliser" une recherche de telle sorte qu'elle puisse bénéficier des opportunités de crédits publics fait partie de la culture des chercheurs. Pour le dire brutalement, nul n'est scandalisé lorsqu'un chercheur détourne intelligemment le problème posé vers les enjeux de sa discipline. Lorsqu'un chercheur réussit, sans même y croire, à montrer que son objet-puzzle de recherche est essentiel à une question définie comme d'intérêt général, il aura, aux yeux de la plupart de ses collègues, fait son métier, car, loin de détourner l'argent du contribuable, il l'aura au contraire ramené vers les seules questions où cet argent puisse être valablement investi, les questions qu'une discipline scientifique définit comme bonnes.

Une politique scientifique cherchant à promouvoir le développement durable ne peut donc se fier à une rhétorique de bonne volonté. Si tout ce qui promet de constituer un facteur de progrès pour l'individu, la collectivité, le travailleur, la qualité de la vie ou la santé peut être relabelisé, redéfini comme s'inscrivant dans la politique du développement durable, le scepticisme auquel il s'agit de résister sera justifié. Ce thème deviendra un fourre-tout rassemblant des recherches qui auraient fort bien pu relever d'un autre programme. Et l'on pourra finir par se demander quelles recherches jugées dignes d'être subventionnées par les pouvoirs publics ne relèveraient pas du développement durable.

Modifier la culture disciplinaire

La mentalité de puzzle solver, et la relative phobie qui lui est corrélative par rapport aux questions qui pourraient mettre en cause le caractère central d'un mode d'approche reconnu comme scientifique, ne me semblent heureusement pas des attributs inséparables de la pratique scientifique. Si c'était le cas, il faudrait souhaiter qu'apparaisse, comme par miracle, une nouvelle espèce de chercheur, ce qui serait une utopie, non une proposition pertinente pour la menée d'une politique de recherche scientifique. Il

importe donc de souligner que si la mentalité en question semble bien caractériser la plupart des chercheurs, elle ne tient pas tout à fait à une forme d'adéquation spontanée, mais répond bien plutôt à un mixte d'agents incitants et inhibiteurs. En d'autres termes, elle relève de ce que l'on peut appeler une culture disciplinaire, culture qui doit, comme telle, être entretenue, confirmée, promue au rang de valeur, mais qui peut également être modifiée.

Je peux encore me souvenir de cette conviction qui fut la mienne à l'issue de mes études de chimie : je me posais trop de questions pour faire un bon chercheur. Cette conviction m'avait été instillée de manière diffuse à travers des remarques ironiques ou sentencieuses qui ne m'étaient pas spécialement adressées mais qui convergeaient vers la nécessité d'une distinction ferme entre les questions scientifiques et le reste, accompagnée de l'idée diffuse d'une tentation dangereuse pour le scientifique à trop s'intéresser à ce reste. Et cette distinction est promue non seulement par les milieux professionnels mais aussi par les programmes de recherche. Dans les deux cas, la remarque "mais cela, c'est de la philosophie, ou de la politique", vaut condamnation.

La question est donc pour moi : comment inciter, comment reconnaître, comment proposer de manière à modifier cette culture disciplinaire qui est toute prête à profiter de l'opportunité que constitue le développement durable mais beaucoup moins à reconnaître qu'il implique en effet une "nouvelle approche".

Un précédent me semble intéressant, qui concerne l'expérimentation animale. Ici également, la culture disciplinaire était en jeu : la non prise en compte de la souffrance animale fait bel et bien partie de ce qui, dans certains domaines expérimentaux, est exigé du chercheur. La réponse d'importants journaux anglo-américains est tout à fait intéressante car elle s'est adressée à cette culture de l'insensibilité. Il est désormais exigé, pour qu'un article soit publiable, que cet article détaille avec soin et précision les conditions d'élevage des animaux, leur degré de stress, les types d'inconfort et de souffrance que l'expérience publiée leur a infligés, les raisons pour lesquelles inconfort et souffrance ne pouvaient être évités, et les raisons pour lesquelles, malgré cet inconfort et cette souffrance, il était indispensable de mener cette expérience. La contrainte est scientifiquement recevable : d'une part, l'"état" de l'animal en question peut avoir autant d'importance que le degré de précision d'un dispositif de mesure ou de détection, d'autre part tous les chercheurs qui expérimentent sur les animaux affirment qu'ils ne le font pas de gaieté de cœur mais parce qu'ils y sont obligés. Mais de devoir, au cas par cas, décrire avec précision l'état de l'animal et ce qu'il a subi et défendre l'obligation où ils étaient d'expérimenter impose aux chercheurs qui veulent publier de faire attention à ce à quoi leur culture leur demandait d'être insensibles, c'est-à-dire impose, contre la routine, l'éveil de leur imagination et de leur sensibilité.

Il n'existe pas de critère indiscutable quant à la relation entre l'importance d'une expérience scientifique et le taux de souffrance que l'on peut légitimement imposer à un animal. La solution que j'ai décrite incite les chercheurs à construire le problème eux-mêmes, à apprendre les uns avec les autres les normes qu'ils accepteront. Elle ne demande pas aux chercheurs de faire montre d'une "vraie" sensibilité, elle reprend la question au niveau de la culture disciplinaire qui inhibait la sensibilité en la faisant coïncider avec sensiblerie irrationnelle non scientifique, et met en place un incitant susceptible d'être efficace même si les chercheurs, d'abord, se soumettent parce qu'il le faut.

De même, il n'existe pas de bonne définition du développement durable, et à la limite tout ce qui peut, le cas échéant, contribuer au progrès humain semble pouvoir s'y inscrire. Une solution pourrait être de demander aux chercheurs désireux de contribuer au programme de recherche de participer à la construction non de ce qu'est ce développement durable mais de la "nouvelle approche" qu'il appelle. Il s'agirait que chacun précise ce que le développement durable impose de modifier dans les habitudes de recherche et les cultures disciplinaires. Ainsi, pourraient être exigées une analyse détaillée des raisons pour lesquelles la recherche proposée ne pouvait pas, ou ne pouvait que très difficilement, être envisagée si l'impératif du développement durable n'avait pas été formulé, une description précise des questions qui, sans ce problème, n'auraient pas pu être prises en considération, et enfin une discussion lucide des autres contributions de recherche, issues de sciences différentes, qui apparaissent nécessaires pour que les résultats de celle qui est proposée ait une pertinence par rapport au développement durable.

Comme dans le cas de l'expérimentation animale, il ne s'agit pas de demande de garantie, mais d'incitatif. Le chercheur peut certes tricher, ou ne se soumettre que de manière formelle. Il n'empêche que le fait même d'avoir à tricher, à faire acte de soumission formelle, et ce de manière convaincante, le force à "se cultiver", à tenter de construire les contraintes impliquées par le développement durable, à décrire les limites associées à sa culture disciplinaire, et surtout à dissocier les intérêts de sa discipline de ceux du développement durable. Bref, à prendre des habitudes de pensée qui mettent sa discipline en relation de coopération et de présupposition réciproque avec d'autres disciplines face à un problème qu'aucune ne peut définir.

On peut espérer que ce type de contrainte mènerait les chercheurs relevant des sciences expérimentales à souligner d'eux-mêmes la nécessité de recherches relevant des sciences humaines et sociales. Mais on peut également espérer que la recherche ainsi contrainte compliquerait l'approche politique usuelle en mettant en lumière la nécessité d'une nouvelle culture politique. En effet, on peut difficilement discuter sur un mode lucide de la contribution d'un savoir disciplinaire à un problème ouvert sans mettre en scène la question de savoir pour qui il devrait faire une différence, sans rendre perceptibles les significations divergentes que peut prendre cette contribution selon la manière dont le problème est posé, c'est-à-dire, très concrètement, selon la présence ou l'absence des différents intérêts avec lesquels il s'agit de composer. Un même savoir n'aura pas la même pertinence ou la même signification selon que les chemins de la décision sont ou non explicites, transparents et contrôlables démocratiquement, et selon que ces chemins associent ou non des groupes citoyens mobilisés autour d'un problème mettant en cause les effets ou les conséquences d'un développement.

Ce qui importe, en tout état de cause, est de ne pas négliger le fait que les chercheurs qui acceptent, le cas échéant, le défi du développement durable seront, par là même, en situation de vulnérabilité : ils ne pourront s'appuyer sur aucun consensus disciplinaire et seront exposés à la critique de leurs pairs. On les accusera de faire de la politique, de ne pas démontrer mais de spéculer. Une jeune chercheuse, Ann Vrancks, a récemment introduit à ce sujet la très intéressante idée de "safe house", ce lieu où, en toute sécurité, des informateurs peuvent livrer leurs hypothèses et leurs conclusions. C'est là en effet une nécessité en ce qui concerne l'évaluation des projets en matière de développement durable et de leurs résultats. Pour pouvoir prendre des risques par rapport à la discipline qui les autorise, et à la culture disciplinaire qui les sécurise, les chercheurs doivent pouvoir faire confiance en ceux qui les évalueront, savoir que ces derniers seront guidés par des critères de pertinence, non de conformité à des règles bureaucratiques aveugles.

Une politique de recherche scientifique en matière de développement durable implique donc également la création de lieux et de situations où les chercheurs puissent discuter en toute sécurité, sachant notamment que leurs incertitudes, qui traduisent le caractère ouvert de toute question où il s'agit d'apprendre à "prendre en compte", ne seront pas utilisées contre eux. La création de lieux et de situations où c'est celui qui hausserait les épaules en affirmant que "ce n'est pas prouvé", "c'est secondaire", "c'est de la spéculation", "si on prend ça en compte, on ne fait plus de la science", qui se verrait demander des comptes quant à la pertinence de ses critères.

Apprendre malgré les mots d'ordre

Bien sûr, une politique de recherche en matière de développement durable ne doit pas seulement inciter les chercheurs à rompre avec le confort de la discipline. Elle doit également ouvrir de nouveaux chantiers.

Ainsi, on peut s'étonner de ce que ne soit pas mises en avant des recherches portant sur les inégalités, à l'intérieur d'une société ou entre les différentes régions de la planète, sur le processus de dualisation, sur l'impératif de libre circulation des marchandises et des capitaux couplé aux restrictions mises à la circulation des personnes. Nul ne peut douter que des problèmes de ce genre ne constituent un élément crucial du développement durable. Mais ce sont également des problèmes que les scientifiques tendent à renvoyer à la décision politique parce qu'ils savent que, en tout état de cause, la décision invoquera des mots d'ordre plutôt que des raisons. Le cercle est vicieux puisque la relative rareté des recherches laisse le champ libre aux mots d'ordre.

Citons deux exemples. Le fait que, aujourd'hui, on puisse de manière plausible proposer l'alternative entre une politique d'immigration zéro et une vague de migrants submergeant la Belgique interdit la pensée d'une coexistence durable entre pays riches et pauvres. Tout processus d'apprentissage permettant d'intégrer, notamment lorsqu'il s'agit des populations ne fuyant pas la guerre et la violence mais la pauvreté, la question de la migration avec celle de la coopération devrait figurer en priorité dans les programmes de recherche. De même, devrait y figurer en priorité la question du traitement des chômeurs et autres allocataires sociaux. Le problème n'est pas de savoir si la crise de l'emploi est ou non "durable". Si la question du développement durable est d'abord celle de la lucidité et de l'imagination par rapport à l'idée anesthésiante que les choses devraient finir par s'arranger d'elles-mêmes, cette question est en jeu chaque fois qu'un mot d'ordre anesthésiant traduit le refus de penser une situation. Ce qui est bel et bien le cas avec les mots d'ordre invoquant le manque de formation ou de motivation des sans emplois et justifiant les règlements qui font d'eux une population sous surveillance.

Ce qui frappe, chaque fois qu'un mot d'ordre remplace une question appelant apprentissage et création de savoir, c'est que certaines parties intéressées, et sans l'association desquelles, aucune pensée du "durable" n'est, en tout état de cause, envisageable, sont disqualifiées comme si leur position ne devait être ni écoutée ni prise en compte. Groupes migrants ou chômeurs font partie de ce qui pose problème mais non de ceux avec qui on pose un problème. C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit d'apprendre contre les mots d'ordre, le modèle juridique n'est pas sans intérêt. Ce modèle, parce que le droit traite de conflits d'intérêts reconnus comme légitimes, de positions disparates qu'il s'agit de prendre en compte, a pour vocation et idéal de contrecarrer les mots d'ordre. La décision juridique s'est d'ailleurs donnée des contraintes fortes à cet égard. Le fait que toute décision doive être accompagnée de motivations, que le refus de dire le droit dans une affaire, comme si elle devait s'arranger d'elle-même, puisse être assimilé à un déni de justice, que la procédure prévoit l'écoute de toutes les parties intéressées, constitue le modèle juridique en modèle tout à fait pertinent pour les problèmes relevant du développement durable, bien plus pertinent en tout cas que la démonstration expérimentale.

Le modèle juridique a d'ailleurs déjà fait les preuves de sa pertinence : le principe de précaution, aussi flou soit-il pour le moment, impose de penser et de négocier au-delà du mot d'ordre. Il met en question un mot d'ordre - on n'a pas à tenir compte des risques qui ne sont pas prouvés - mais sans lui substituer un autre mot d'ordre, car s'il fallait prouver qu'il n'y a pas de risque plus rien ne serait possible. Et il est d'autre part très significatif que ce soit finalement au tribunal que, dans différentes affaires, y compris chez nous dans celle de Mellery, les parties ont pu être entendues, que les arguments ont pu être discutés et confrontés.

Il ne s'agit pas de dire que c'est finalement au tribunal que se décidera la question du développement durable, mais bien de faire entrer au niveau même de la recherche, c'est-à-dire de la construction des problèmes, le politique, c'est-à-dire la diversité irréductible des parties intéressées, et le juridique, c'est-à-dire tout à la fois les procédures assurant l'écoute équitable des différentes parties, la nécessité d'un débat contradictoire, la question de la responsabilité des protagonistes, y compris les chercheurs, l'enregistrement stable de leurs positions et la possibilité, le cas échéant, de leur demander des comptes à ce sujet.

On oublie trop souvent que le droit est l'une des plus anciennes techniques humaines et que cette technique est vouée à construire en tant que problème discutable ce qui, sinon, se réglerait par mots d'ordre, évidence majoritaire et occultation des intérêts des plus faibles. C'est peut-être en travaillant à partir du modèle juridique que les sciences humaines inventeront des procédures et des contraintes qui associeront à la durabilité la "nouvelle approche" qu'elle appelle.

La culture des précédents

Je voudrais enfin poser la question de l'effort de sensibilisation et d'information qui, affirme le programme du SSTC, devrait accompagner une politique de recherche en matière de développement durable. **Je crois en avoir assez dit pour ne pas avoir à insister sur le fait que cet effort ne doit pas viser le seul "grand**

public", conçu comme ignorant, mais aussi, et peut-être d'abord, l'ensemble des protagonistes de la recherche et de la décision.

On parle souvent à ce sujet de "valorisation de la recherche", mais il est paradoxal que l'on présente parfois la nécessité de cette valorisation comme nouvelle. C'est en fait une vieille revendication des chercheurs travaillant sous contrat que de se voir alloué et payé le temps nécessaire à la production non du seul rapport commandé, mais aussi des publications et interventions visant l'ensemble des véritables destinataires de la recherche, c'est-à-dire l'ensemble de ceux pour qui ses résultats pourraient ou devraient faire une différence. Une recherche dont le chercheur ne sait pas qui elle peut intéresser, pour qui elle peut faire une différence, n'est pas une recherche désintéressée, c'est une recherche insignifiante. La valorisation n'a donc rien à voir avec la vulgarisation, elle fait partie du métier de la recherche, des responsabilités que le chercheur doit se voir reconnaître les moyens de satisfaire, et des exigences qu'il est légitime de faire peser sur lui.

Cependant, la question du développement durable implique, on le pressent, un effort qualitativement différent, visant à faire partager des questions, des préoccupations, des choix à des protagonistes qui doivent être "sensibilisés", qui doivent accepter que cela les concerne et puisse influencer leur manière de penser et d'agir. Certes un travail de ce type peut, s'ils s'en sentent la possibilité et si leur sujet de recherche s'y prête, être confié aux chercheurs, en sus de leurs autres responsabilités, mais le problème est en fait beaucoup plus grave et général, et ne doit pas reposer sur la "bonne volonté" de chercheurs prêts à sortir de leur "tour d'ivoire". La question se pose de savoir si ce qu'ils savent et peuvent raconter au public est pertinent, c'est-à-dire digne d'aider celui-ci à se situer de manière pertinente par rapport à la question du développement durable.

Un champ de recherche crucial nous manque, qui constituerait par excellence le moyen de sensibiliser le public, de l'intéresser. C'est à partir de cette lacune et non à partir de l'ignorance attribuée au public que je voudrais définir la question de sa sensibilisation.

Ce qui nous manque n'est rien d'autre qu'une culture des précédents. Nous disposons de très peu de recherches accessibles au grand public permettant de comprendre le passé sur un mode qui ouvre l'imagination aux questions du développement. Il existe remarquablement peu d'études mettant en lumière la manière dont une décision a été prise, à partir de quels déterminants, en négligeant quels autres, et les effets et conséquences de cette décision : ce qui est arrivé en fait, ce qui n'avait pas été prévu, ce qui, le cas échéant, avait été annoncé par certains mais n'avait pas été pris au sérieux. On parle, depuis des années, d'évaluation technologique, mais nous manque ce qui ferait de telles évaluations l'affaire de tous : les récits qui raconteraient comment s'est passée l'évaluation et ses critères, comment les parties ont réussi ou non à s'entendre, la manière dont le processus a ou non modifié les positions des protagonistes. Nous manque en bref une mémoire active des précédents à partir desquels nous pourrions ou devrions apprendre d'un passé cultivé, discuté, travaillé pour contribuer sur un mode pertinent et intéressant à l'avenir.

Qui parle du public comme ignorant sous-entend que, s'il ne l'était pas, la situation serait profondément différente. Je préfère quant à moi souligner à quel point nous sommes tous ignorants. Nous avons, pour la plupart, une assez bonne culture historique et l'idée que nos enfants puissent oublier la révolution de 17 ou le jugement de Nuremberg nous inquiète. En revanche, la difficulté que nous avons à raconter l'histoire de la politique agricole européenne, la manière dont elle s'est négociée, les arguments qui y ont prévalu, et leurs conséquences, nous semble normale, alors que la chose pourrait, maintenant que le recul permet la mise en récit, donner une matière à réflexion passionnante et riche d'enseignement, alors qu'elle fait partie de l'héritage que nous avons à gérer.

Nous manquent également des histoires de négociation réussie, de processus de prise en compte de positions a priori contradictoires. Les sociologues des sciences s'intéressent par exemple à la manière dont, au Kenya, la question d'un parc national où les éléphants étaient en surnombre a pu réunir avec succès les protecteurs des éléphants, les populations Masaï, les chercheurs en environnement, les économistes intéressés aux ressources du tourisme. Ce genre de récit ouvre l'imagination quant aux dynamiques d'ouverture des problèmes, à l'importance de ne pas hiérarchiser a priori les intérêts. Il

devrait, parmi d'autres réussites, faire partie de ce qui est proposé aussi bien aux enseignants qu'aux associations de citoyens concernés par un projet de développement.

Qu'est-ce qu'un développement selon qu'il prend en compte tel ou tel ou tel type d'intérêt? Qu'est-ce qu'un argument selon qu'il s'ouvre à d'autres arguments ou exige leur disqualification? Qu'est-ce qu'une démonstration selon qu'elle dépend ou non d'un parti pris de simplification et du postulat que ce qu'elle ne prend pas en compte devrait s'arranger par la suite ? S'intéresser à ces questions, les faire communiquer avec des cas concrets, créer les possibilités d'une mise en récit de ces cas susceptible d'intéresser le public, c'est cultiver le type de sensibilité dont dépend directement la signification que revêtira la notion de développement durable. Ceux qui considèrent ces questions comme gênantes, ceux qui pensent qu'il vaut mieux tourner pudiquement le dos aux éventuelles erreurs du passé plutôt que de les constituer en précédents et en obligation à penser, ceux qui craignent que le public perde confiance dans l'objectivité et la rationalité de l'expertise, sont souvent aussi ceux qui chantent les bienfaits de la vulgarisation, qui rêvent de ramener le public sur les bancs de l'école, comme si c'était son ignorance qui posait problème. Je soutiens, et c'est ici que je m'arrêterai, que le principal problème de sensibilisation en matière de développement durable réside dans le fait que la plupart d'entre nous, scientifiques, experts, politiques et simples citoyens, partageons la même non culture par rapport à ce qui, pourtant, fabrique notre avenir, et que nous nommons développement.

Notes:

1) Je remercie le groupe interuniversitaire d'étude sur le développement durable, et en particulier S. Gutwirth, M. Mormont, E. Zaccai, pour les discussions sans lesquelles j'aurais été incapable d'écrire ce texte. Celui-ci, cependant, n'engage évidemment que moi.

2) J'utilise une version intermédiaire de ce document, datant de février 1996. La version finale n'existe plus aujourd'hui sur le site web.